

www.ccig.ch

Juin 2021

Bulletin d'information de la Chambre de commerce, d'industrie et des services

Commerce international

Le Mozambique était le pays africain mis à l'honneur du dernier Market focus. ▶ PAGE 4

Etude croissance

Sa 2^e partie a révélé les envies et réticences des entreprises locales sur la durabilité.

▶ PAGE 5

Arbitrage

L'Association Suisse de l'Arbitrage (ASA) et la Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI) unissent leurs forces. ▶ PAGE 6



LE SPÉCIALISTE EN TRANSMISSION **D'ENTREPRISES**

Www.remicom.com - 022 700 22 22





Votations du 13 juin 2021

Aménagement et climat aussi au menu des votations

Le CCIGinfo du mois de mai proposait un focus sur trois des objets fédéraux qui seront présentés en votation le 13 juin prochain. Voici la prise de position de la CCIG sur la loi sur le CO₂, le déclassement de la Goutte de Saint-Mathieu et la Cité de la Musique.

Loi sur le CO₂

La révision de la loi sur le CO₂ proposée au vote est un des moyens qui permettrait à la Suisse d'atteindre les objectifs fixés par l'accord de Paris sur le climat. Concrètement, l'objectif principal de la révision est de réduire d'ici 2030 d'au moins 50 % les émissions de CO₂ par rapport à 1990. Le projet se veut résolument tourné vers l'avenir.

Un nécessaire compromis

La protection du climat est un investissement rentable, car elle favorise l'innovation et la croissance en Suisse. Chaque année, près de 8 milliards de francs sont dépensés pour importer des énergies fossiles. Cette forte dépendance vis-à-vis de l'étranger n'est pas une fatalité. La nouvelle loi sur le CO₂ vise à libérer progressivement la Suisse de cette

situation et à conserver dans le pays les importantes sommes d'argent qui le quittent inutilement. Les entreprises qui investissent dans des mesures climatiques en tirent un double avantage: d'une part la nouvelle loi sur le CO₂ est une garantie de compétitivité pour elles. D'autre part, le projet de loi offre désormais à toutes les entreprises la possibilité de concilier efficacité économique et protection du climat.

Lors de la procédure de consultation, la CCIG avait émis certaines réserves afin de maintenir des conditions cadre attractives pour les entreprises. Ainsi, la CCIG considérait excessive la distinction entre mesures de réduction d'émissions de CO₂ en Suisse et à l'étranger. En outre, elle estimait trop contraignant le rehaussement du plafonnement de la taxe CO₂ prélevée sur les combustibles. Sur ces points précis, la CCIG n'a été suivie que partiellement par le Parlement. Toutefois, s'agissant du compromis politique peut-être le plus important

de la décennie et vu les progrès qu'il est nécessaire de faire en matière environnementale, la CCIG a procédé à une pesée d'intérêts et a décidé de soutenir la révision de la loi sur le CO₂.

Goutte de Saint-Mathieu

Le déclassement de la Goutte de Saint-Mathieu constitue un projet urbanistique majeur pour le déve-







NATHALIE **HARDYN** Directrice politique



ÉDITORIAL

Initiative 99 %: Un danger pour les PME

Le peuple suisse sera amené cette année encore à se prononcer sur le texte de l'initiative dite « 99% » lancée par la jeunesse socialiste et soutenue par la gauche. Cette initiative extrême prévoit d'imposer à 150 % la part du revenu du capital dépassant un montant qui devra être défini dans la loi. En d'autres termes, il s'agit d'imposer, en plus du montant du revenu, un revenu supplémentaire fictif qui n'est pas perçu par le contribuable.

Si la communication des initiants sous-entend que le texte ne toucherait que le 1% des contribuables les plus riches, la réalité est tout autre. Les PME et les entreprises familiales passeront malheureusement à la caisse. En imposant un revenu du capital fictif – notion qui reste toutefois encore floue –, l'imposition des entrepreneurs serait considérablement alourdie. Ces derniers, qui comptent fréquemment sur le produit de la vente de leur entreprise pour assurer leur retraite, se verraient largement privés des fruits du travail d'une vie. Par ailleurs, du point de vue de l'acheteur, l'imposition de ce capital fictif provoquerait d'importantes sorties de capitaux et viendrait limiter les possibilités d'investissement et d'innovation au sein de l'entreprise nouvellement acquise.

Cette imposition usuraire excessive diminuerait les possibilités d'investissement dans le site de production suisse. Les initiants oublient que plus de 80 % des entreprises suisses sont détenues par des familles. L'initiative affaiblit par conséquent un pan très important de l'économie suisse et nuit en définitive à l'État, lequel est le premier bénéficiaire d'une économie florissante.

Alors que la pandémie de coronavirus touche de plein fouet l'économie et les entreprises, l'acceptation de cette initiative mettrait à rude épreuve la viabilité de nombreuses PME. Il est donc d'autant plus important d'éviter d'accroître la charge fiscale qui pèse sur les entreprises. Des milliards de francs sont aujourd'hui déboursés pour préserver les PME d'issues fatidiques. La mise en œuvre de ce texte reviendrait à reprendre d'une main ce que l'autre main avait consenti à donner. Lorsque le texte sera soumis au peuple prochainement, il conviendra par conséquent de le combattre avec force et conviction.

suite de la page 1

loppement du canton, qui s'inscrit dans la continuité de la volonté des autorités de densifier les zones proches des transports publics. En l'occurrence, le quartier de la Goutte de Saint-Mathieu se situe à proximité de la nouvelle prolongation de la ligne de tram à l'entrée de la commune de Bernex.

Un projet d'envergure au profit de la formation

L'intégralité du site est destinée à accueillir des équipements publics. Parmi eux, deux établissements de formation sont prévus : le vingtième Cycle d'orientation du canton, d'une capacité d'environ 900 élèves, et un bâtiment unique pour le Centre de formation professionnel santé social qui réunirait plus de 1500 étudiants, actuellement disséminés sur plusieurs sites. La commune de Bernex prévoit quant à elle de réaliser un équipement socio-culturel, une école de musique et profiterait de l'adaptation des salles de gymnastique pour disposer d'une salle omnisport. Enfin, la Goutte de Saint-Mathieu accueillerait un P+R

de 200 places, extensible, en remplacement de l'actuel P+R provisoire situé à la Croisée de Bernex.

Genève a cruellement besoin de ces infrastructures de formation qui répondront à une augmentation constante du nombre d'élèves sur le canton. Par ailleurs, la crise actuelle a mis en exergue la dépendance des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) vis-à-vis d'un personnel médical formé et habitant dans les régions frontalières. Cette dépendance n'est favorable ni à Genève où elle génère une augmentation du trafic automobile, ni aux régions frontalières qui se voient amputés du personnel qu'elles forment sur leur propre territoire.

Genève doit donc augmenter sa capacité à former du personnel de santé et à accueillir les élèves. Ce

futur pôle régional bernésien et dédié essentiellement à la formation permettrait de répondre à ces deux besoins. La CCIG recommande dès lors de voter OUI à ce projet.

Cité de la musique

Les habitants de la Ville de Genève seront également amenés à se prononcer sur l'avenir de la Cité de la musique. Celle-ci permettrait de répondre à des besoins impératifs en regroupant les infrastructures nécessaires à l'Orchestre de la Suisse romande (OSR) en résidence et à la Haute école de musique (HEM). En effet, cette dernière souffre actuellement d'un grave problème de locaux. Ses lieux d'enseignement sont disséminés sur sept sites dans Genève et sont, pour la plupart, peu ou pas adaptés à l'exercice de la musique. De plus, la salle genevoise historique dédiée



Recommandations de vote de la CCIG

visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)?

Objets fédéraux

Acceptez-vous l'initiative populaire du 18 janvier 2018 « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique »?

NON

Acceptez-vous l'initiative populaire du 25 mai 2018 « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » ? Acceptez-vous la loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral

OUI

NON

Acceptez-vous la loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO_2)?

OUI

Objet cantonal

Acceptez-vous la loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Bernex (création d'une zone affectée à de l'équipement public et d'une zone des bois et forêts, sur le périmètre dit de la « Goutte de Saint-Mathieu » situé entre le chemin de Saint-Mathieu, la route de Chancy, la bretelle autoroutière pour la sortie Bernex de l'A1) (12486), du 1er octobre 2020?

OUI

Objet en Ville de Genève

Acceptez-vous la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève (PR 1395 I et II) du 7 octobre 2020 approuvant le projet de plan localisé de quartier (PLQ 30134) « Cité de la musique », le projet de modification de limites de zones (MZ 30159) situé au Petit-Saconnex et la constitution de servitudes de passage?

OUI

suite page 3



V O L V O

La nouvelle Volvo XC40 Recharge Pure Electric.

Notre premier SUV entièrement électrique.

Réjouissez-vous à l'idée d'une conduite sans émission, un moteur quasi-silencieux et une autonomie de 400 km.* Dans le seul SUV électrique compact proposé avec une traction intégrale et une charge remorquée de 1500 kg, vous êtes désormais connecté à tout moment même sans smartphone, grâce au nouveau système d'infodivertissement de Google.

Plus d'informations sur: andre-chevalley.ch/news-et-events/volvo-xc40-electrique

*L'autonomie peut varier entre les cycles de conduite WLTP et EPA et les conditions réelles. Chiffres définis d'après nos objectifs préliminaires. En attente de la certification finale du véhicule. Exemple: Volvo XC40 Recharge Pure Electric PB AWD. Consommation moyenne d'électricité: 22 kWh/100 km, émissions de CO₂: 0 g/km. Catégorie d'efficacité énergétique: A. Volvo Swiss Premium® avec service gratuit pendant 10 ans/150 000 kilomètres, garantie constructeur pendant 5 ans/150 000 kilomètres (au premier des termes échus). Valable uniquement chez les concessionnaires participants. Le modèle présenté dispose éventuellement d'options proposées contre supplément. Voir conditions en agence. 6 **Juin** 2021

à la musique symphonique, le Victoria Hall, ne répond plus aux besoins des orchestres d'aujourd'hui en termes d'infrastructures et d'acoustique.

Le bâtiment et l'aménagement du parc de la Cité de la musique seront financés dans leur totalité, soit près de 300 millions de francs, par des fonds privés essentiellement. Avec le seul regroupement des deux résidents OSR et HEM, les coûts de fonctionnement sont en l'état couverts par leurs budgets respectifs (subventions existantes) et la location des salles et espaces publics. Les contribuables genevois n'auront donc pas à financer des coûts d'exploitation supplémentaires.

Une contribution au rayonnement de la plus petite des grandes villes

Ce projet majeur représente non seulement un geste architectural fort, mais aussi un puissant levier économique. De nombreux secteurs économiques sont aujourd'hui sinistrés en raison de la pandémie. La Cité de la musique constitue une excellente occasion de doter Genève d'un nouvel argument promotionnel qui permettrait de nourrir ces secteurs et les emplois qui y sont liés.

Erigée au cœur de la Genève internationale et projet d'envergure, la Cité de la musique contribuera inévitablement au rayonnement de Genève, plus petite des grandes villes, de sa Ville ainsi que de sa région. La CCIG prône dès lors de voter OUI à ce beau projet.

CCIG

Huit élus à la barre de la CCIG

Le Comité de la CCIG est élu par l'Assemblée générale, qui a lieu chaque printemps. Il se compose d'au maximum huit membres, issus des différentes branches représentatives de l'économie genevoise. En font partie les président-e et vice-président-e de la CCIG. Présentation.

La fonction du Comité est d'exercer la haute direction de la Chambre de commerce et d'établir les instructions nécessaires. Il définit la stratégie à mener pour répondre à la vision économique de la CCIG ainsi que sa politique générale. C'est à la

suite de la révision complète des Statuts, approuvée lors de l'Assemblée générale 2019, que cet organe (anciennement appelé Bureau) a été constitué. Il se distingue de l'autre entité créée à cette occasion, le Conseil économique.

Les membres du Comité de la CCIG sont élus pour un mandat de trois ans et immédiatement rééligibles. Ils se réunissent aussi souvent qu'ils le jugent utile, mais au moins cinq fois par an. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents, la voix du président étant prépondérante en cas d'égalité.



De gauche à droite: Marc van Hove, Isabelle Harsch, Fred Herren, Laurence de la Serna, Gilles Rufenacht, Anne-Claire Bisch, Claude Bagnoud et Olivier Dunant.

Consultation

Mobilité des fournisseurs de services



La CCIG a répondu à une consultation sur l'accord temporaire entre la Confédération suisse et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord sur la mobilité des fournisseurs de services (AMFS) que le Conseil fédéral a ouverte le 17 février 2021.

L'accord règle l'admission et le séjour temporaire des fournisseurs de services tels que les conseillers d'entreprises, les experts informatiques ou encore les ingénieurs. Il contient en outre des dispositions concernant la reconnaissance des qualifications professionnelles. L'objectif de l'AMFS est de faciliter l'accès au marché sur une base réciproque, afin de combler une lacune qui découle de l'extinction, au 1^{er} janvier 2021, de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) entre la Suisse et le Royaume-Uni.

La CCIG salue le fait que l'accord vise à créer une sécurité juridique pour les personnes concernées et leurs entreprises et préconise le maintien des liens économiques et sociaux étroits avec le Royaume-Uni, tout en veillant à ce que l'accès au marché soit aussi libre que possible et en conservant les avantages de l'accord sur l'ALCP. Sur le

plan économique de la compétitivité et des emplois, la CCIG souscrit à l'objectif de maintenir autant que possible l'accès des prestataires de services entre la Suisse et le Royaume-Uni pour combler les lacunes consécutives à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne et à l'extinction de l'ALCP.

Au vu de l'importance des liens économiques entre les deux pays, la CCIG ne peut que se réjouir qu'un tel accord provisoire ait pu être conclu et mis en œuvre rapidement, tout en posant les meilleures bases possibles pour un accord à long terme qui formalisera durablement les relations: les entreprises suisses doivent bénéficier de conditions d'accès au marché britannique au minimum équivalentes à celles des entreprises de l'UE pour pouvoir rester compétitives au Royaume-Uni.

La prise de position complète peut être téléchargée sur le site de la CCIG, www.ccig.ch, rubrique Politique/Consultations.

Les membre du Comité sont aujourd'hui les suivants:

Président Gilles RUFENACHT, directeur général d'Hirslanden Clinique La Colline et Clinique des Grangettes

Vice-présidente Laurence DE LA SERNA, administratrice déléguée de Jean Gallay SA

Trésorier Olivier DUNANT, avocat associé à Eversheds Sutherland SA

Claude BAGNOUD, directeur, responsable Collectivités publiques et personal finance de la Banque Cantonale de Genève

Anne-Claire BISCH, directrice générale des Ports Francs et Entrepôts de Genève

Isabelle HARSCH, CEO d'Henri Harsch HH SA

Fred HERREN, indépendant

Marc VAN HOVE, administrateur délégué d'Atar Roto Presse SA

Commerce international

La CCIG et l'ICC œuvrent ensemble pour la durabilité

Comme annoncé dans le CCIGinfo no 5 du mois de mai 2021, une nouvelle série d'événements co-organisés par la CCIG et la Chambre de commerce internationale (ICC Switzerland) a été lancée.

L'ICC – dont le bureau de l'observateur permanent auprès des Nations unies et représentant auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Crispin Conroy, est sis à la Maison de l'économie – est très engagée dans la promotion des Objectifs du développement durable. L'organisation, créée au lendemain de la Première Guerre mondiale, défend la vision des échanges commerciaux et de l'ouverture des marchés comme étant de puissants leviers de promotion de la paix. Son impressionnant réseau – quelque 45 millions de membres à travers le monde – en fait un acteur incontournable du

commerce international. On rappellera au passage que l'ICC est la seule organisation commerciale bénéficiant d'un statut d'observateur à l'Assemblée générale des Nations unies.

Le premier webinaire de la série a eu lieu le 6 mai et était consacré au commerce et à la durabilité environnementale. Le 1^{er} juillet, un deuxième événement sera consacré aux droits humains, à l'occasion du dixième anniversaire des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les interventions de Dante Pesce, président du groupe de travail des Nations unies sur la question des entreprises et des droits de l'homme, de Dorothée Baumann-Pauly, directrice du Geneva Center for Business and Human Rights, et de Crispin Conroy, sont notamment prévues.

Jeudi 1er juillet à 17h, en ligne





■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

■Commerce international

Zoom sur le marché mozambicain

Le Mozambique a connu un taux de croissance annuel d'environ 7 % ces dix dernières années. Un événement co-organisé le 22 avril dernier avec l'Ambassade et représentation permanente du Mozambique à Genève et Leta Almestad, consultante en affaires économiques et politiques, a permis de faire un focus sur le marché que représente ce grand pays lusophone.



Si l'activité économique du pays a été affectée ces dernières années par les cyclones qui ont frappé la région, l'instabilité liée à des attaques terroristes dans le nord du pays, le scandale de la dette cachée et la pandémie de coronavirus, le Mozambique demeure un pays en plein développement présentant de nombreuses possibilités d'investissement. Ses perspectives à moyen terme sont positives, avec une croissance attendue du produit intérieur brut réel de 2.3 % en 2021 et de 4.5 % en 2022, selon la Banque africaine de développement.

Dans son introduction, l'ambassadeur Amadeu Da Conceiçao, a rappelé l'invitation – toujours ouverte –

lancée aux entrepreneurs suisses par le président du Mozambique, Filipe Nyusi, lors de sa visite officielle à son homologue helvétique en septembre 2018. Il a souligné la situation géostratégique favorable de son pays, riverain de l'Océan indien, qui offre un accès privilégié aux marchés régionaux, ainsi que le fort potentiel que recèle la jeunesse de sa population. Ses ressources naturelles (terres arables, produits agricoles, charbon, graphite, rubis, etc.) et surtout ses réserves de gaz naturel encore peu exploitées assurent au pays un potentiel économique considérable. Les secteurs prioritaires sont les infrastructures, l'agroalimentaire, le tourisme, l'industrie, l'énergie, le pétrole, le gaz et l'extraction minière.

Pascoal Bacela, directeur national de l'Energie, a relevé que « le pays ne bénéficie pas encore de l'accès universel aux services essentiels à la vie humaine, et que le gaz naturel est considéré comme une solution transitoire mais incontournable pour y parvenir ». Le gouvernement ne souhaite pas pour autant négliger les impératifs environnementaux. Avis aux cleantech! Des partenariats public-privé visant à développer les réseaux routier et ferroviaire ainsi que les infrastructures portuaires seraient également bienvenus.

Parmi les grandes entreprises suisses présentes au Mozambique, on trouve ABB, Nestlé, Schindler, SICA ou MSC. Plusieurs sociétés helvétiques s'y sont implantées ces dernières années, signe que le pays suscite un intérêt grandissant. Dans ce contexte, une Chambre de commerce Suisse-Mozambique a même été fondée, dont le président, Adrian Frey, par ailleurs président du parc industriel de Beluluane près de Maputo, s'est exprimé lors du webinaire. Son objectif est l'exploitation raisonnée du potentiel du pays, avec son corolaire de création d'emplois. À cet égard, le modèle de formation duale suisse pourrait s'avérer particulièrement indiqué. Adrian Frey recommande aux investisseurs potentiels de planifier leurs projets soigneusement et sans hâte, en s'appuyant sur le réseau des Chambres de commerce et des sociétés de conseils déjà présentes au Mozambigue.



Pour votre entreprise... l'occasion de faire un geste auquel vos collaborateurs seront sensibles. Information 022 830 00 50

Appels d'offres

Comment faire des affaires avec l'ONUG?

L'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) invite les fournisseurs potentiels à participer à un séminaire qui fournira des informations sur les procédures de passation de marchés et sur la manière d'identifier les opportunités commerciales, ainsi que des conseils pratiques.

En règle générale, la Section des achats et des transports de l'ONUG n'organise des rencontres individuelles avec les fournisseurs que dans le cadre d'un contrat en cours, mais pas avec les fournisseurs potentiels.

Sur le site web de la CCIG, une page est dédiée aux appels d'offre. Elle peut être consultée ici: www.ccig.ch/appels-doffres

Mercredi 9 juin 2021 de 9h à 12h, en ligne

Séminaire d'affaires: Comment faire des affaires avec l'ONUG?

Participation gratuite mais inscription obligatoire en adressant un mail à procurementunog@un.org.

Les personnes inscrites recevront un lien pour suivre le séminaire sur Teams.

La CCIG est désormais aussi sur Instagram





o 6 Juin 2021

■Etude sur la croissance

Les entreprises genevoises veulent croître « durablement » (partie 1)

La deuxième partie de l'étude « Quelle croissance pour Genève ? » que la CCIG a menée, sous le pilotage d'un comité scientifique, est sortie. Elle montre comment les entreprises appréhendent le développement durable.

Après avoir étudié le phénomène de la croissance et ses diverses facettes sous un angle historique dans la première partie, ce qui a permis d'illustrer les aspects positifs et négatifs de ce phénomène dans le canton de Genève, la deuxième phase a constitué, au travers d'une enquête menée auprès des entreprises genevoises, à comprendre la manière dont celles-ci considèrent la croissance et les changements qu'elles sont susceptibles d'engager. Il s'est ainsi agi de déterminer si elles ont conscience de leur rôle en matière de développement durable, et si elles ont mis en œuvre certaines mesures ou s'apprêtent à le faire. Il est à relever qu'il n'existe, en Suisse et ailleurs, que très peu d'analyses axées sur les entreprises dans le domaine du développement durable. Cette étude fait donc œuvre de pionnier et, pour le canton de Genève, est la première de son genre.

Large adhésion des entreprises à la RSE

Pour près de 40 % des répondants, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) consiste premièrement à déterminer la manière dont l'entreprise est capable d'atteindre les normes sociales et environnementales sans compromettre ses performances, sa productivité et sa compétitivité. Le deuxième choix d'une large frange d'entreprises (25,6 %) porte sur la mise en place de pratiques de travail éthiques.

Il ressort en outre de l'enquête que la quasi-totalité des entreprises (94,6%) considèrent la RSE comme ayant un impact positif sur la réputation de l'entreprise. La loyauté des employés et la fidélité des clients se placent également en tête des avantages perçus de la RSE (à plus de 87% chacune), suivies de l'amélioration de la qualité des produits et services (77%) (voir graphique).

Avantages économiques moins évidents

Les avantages économiques apparaissent cependant moins évidents. Ainsi, même si relativement peu de répondants (entre 13 et 17 %) indiquent ne pas être d'accord avec le fait de considérer la rentabilité, de meilleures conditions d'emprunt ou encore l'augmentation des bénéfices comme faisant partie des avantages de la RSE, une majorité d'entre eux est neutre quant à savoir si la RSE procure de tels avantages économiques. Les entreprises ne semblent donc pas percevoir de conflit entre RSE et les différents aspects économiques.

Davantage de retenue dans la mise en place de mesures

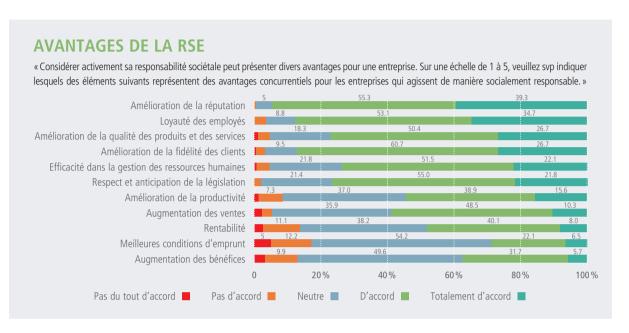
Concrètement cependant, les entreprises ayant effectivement mis en place des mesures visant à limiter leur impact sur l'environnement et à améliorer la situation de leurs employés apparaissent moins nombreuses. Ainsi, 13 % des entreprises ont réalisé un bilan carbone de leurs activités et un tiers, une analyse de l'égalité salariale entre femmes et hommes.

Que ce soit en matière environnementale ou sociale, les entreprises qui ont effectué une analyse (bilan carbone ou égalité salariale) n'ont en général pas été surprises par leurs résultats. Dans les deux cas toutefois, les entreprises ont mis en œuvre des changements à la suite des analyses: dans la presque totalité des cas suite au bilan carbone et pour 30 % d'entre elles, suite à l'analyse de l'égalité salariale.

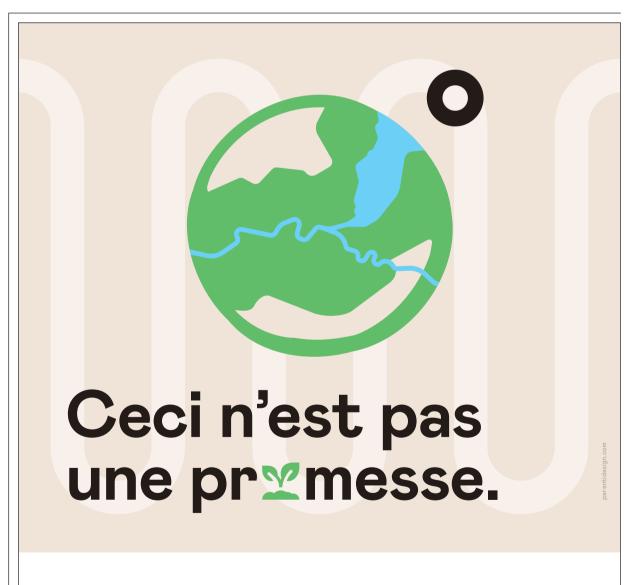
Le problème du bien commun global

Parmi les entreprises n'ayant pas mis en place de mesures liées à l'environnement, la raison principalement invoquée est que l'impact attendu est trop faible. En deuxième position on trouve la conviction que la réduction de la consommation d'énergie se situe en dehors de leurs priorités.

Ceci illustre un problème typique de la thématique du changement climatique: le climat est un bien public global. Autrement dit, les entreprises considèrent que leur action individuelle ne permettrait pas d'avoir un impact sur le changement climatique. L'existence d'un cadre réglementaire international et national, avec des gouvernements qui coordonneront les actions, est donc appelé à jouer ici un rôle important, afin d'éviter qu'un pays qui agirait seul ne subisse des coûts sans pouvoir tirer le moindre bénéfice en retour.



Pour consulter l'étude sur la croissance : www.ccig.ch/publication/etude-croissance



Changement climatique positif°

Contribuer à réduire de 60% les émissions de CO_2 c'est possible! Avec son programme **Thermique2030°**, SIG construit des installations qui produisent et distribuent de la fraîcheur et de la chaleur pour des quartiers entiers, des bâtiments professionnels et des habitations. Un investissement bon pour la transition énergétique et l'économie genevoise!

 \rightarrow sig-ge.ch/thermique2030

Thermique2030°



CCIGinfo

Publi-rédactionnel

Une assurance contre les risques à l'exportation: l'élément qui change la donne



MindMaze est un leader mondial en matière de rééducation cérébrale.

MindMaze, une entreprise neurotechnologique basée à Lausanne, propose une solution unique pour la guérison des patients ayant subi un AVC. La demande sur le marché est forte. Cependant, pour les acheteurs et les vendeurs disposant de peu de trésorerie, l'achat de l'équipement pose un défi de taille. Une police de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV résout ce problème en aidant MindMaze à proposer des conditions de paiement compétitives et ainsi permettre une croissance des volumes de vente.

Société fondée en 2012, Mindmaze est un leader mondial en matière de rééducation cérébrale qui se concentre sur les patients ayant subi un AVC. Son siège est à Lausanne. « Bien qu'il existe de nombreuses solutions pour la récupération du cerveau, MindMaze est la seule société qui propose une solution innovante qui aborde simultanément l'évaluation objective et la récupération cognitive et motrice personnalisée. Ceci sur toute la durée des soins afin de maximiser le potentiel de réhabilitation pendant et après la phase critique de guérison » déclare Jean-Marc Wismer, Chief Operating Officer.

Plus qu'un simple jeu

En s'appuyant sur les dernières découvertes des neurosciences, MindMaze a développé une thérapie basée sur le jeu appelée MindMotion. Créé pour promouvoir le type de mouvements qu'un patient pratiquerait habituellement avec un physiothérapeute,

MindMotion peut être adapté sur mesure en fonction des besoins et des progrès de chaque patient.

Un vecteur de croissance

Après des recherches approfondies, le marquage CE, l'approbation par la FDA puis la pré-commercialisation en 2016, MindMotion a été introduit sur le marché en 2020. Convaincu des qualités de ce produit, un distributeur en Inde a commandé des milliers de licences MindMotion. Pour permettre à l'acheteur de commander un volume important, MindMaze a proposé un plan de paiement différé à long terme. En tant que jeune entreprise, MindMaze dispose d'un accès limité à des lignes de crédit ou à des réserves de trésorerie ne lui permettant pas de proposer de telles conditions de paiement nécessaires à la croissance de ses ventes. C'est pourquoi MindMaze a demandé un soutien à la SERV, qui a relevé ce défi efficacement.

La SERV a couvert la transaction au moyen d'une assurance de crédit fournisseur. Ce produit consiste à céder la créance et l'assurance de la SERV à une banque qui établit ensuite un partenariat avec MindMaze. De son côté, La banque accepte de financer MindMaze d'avance pour les paiements futurs dus par l'acheteur. « La SERV permet la croissance d'entreprises comme MindMaze via une commercialisation rapide. Sans le soutien de la SERV, nous n'aurions pas pu signer un contrat d'une telle ampleur, tout particulièrement pendant une période difficile sur le plan économique », explique Jean-Marc Wismer.

LE COIN DE L'ARBITRAGE

L'arbitrage suisse fait peau neuve

L'Association Suisse de l'Arbitrage (ASA) et la Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI) annoncent des développements importants concernant l'union de leurs forces ainsi que le lancement d'une plateforme innovante, la « Swiss Arbitration ».



À la fin du mois de mai 2021, la Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI) deviendra une société anonyme suisse: la Swiss Arbitration Centre SA (ou le Swiss Arbitration Centre, le Centre) avec l'ASA comme actionnaire principal. Le Conseil d'administration du Swiss Arbitration Centre comprend quatre membres nommés par l'ASA (Bernhard Berger de Kellerhals Carrard à Berne en tant que président, Domitille Baizeau de Lalive à Genève en tant que vice-présidente, Pierre-Yves Gunter de Bär & Karrer à Genève et Gabrielle Nater-Bass de Homburger à Zurich) et trois membres nommés par les Chambres de commerce de Bâle, Berne, Suisse centrale, Genève, Neuchâtel, Tessin et Zurich (Andreas Meier de la Chambre

de commerce de Bâle, Regine Sauter de la Chambre de commerce de Zurich et Vincent Subilia de la CCIG). Les clauses d'arbitrage et de médiation faisant référence à SCAI, aux Chambres de commerce ou à leurs règlements demeurent valables et contraignantes. Elles seront appliquées par le Swiss Arbitration Centre, en sa qualité de successeur légal de SCAI. La Cour d'arbitrage du Swiss Arbitration Centre continuera d'administrer les procédures d'arbitrage soumises au Règlement Suisse, assistée par le Secrétariat du Centre depuis ses bureaux de Genève et Zurich.

En même temps, le 1er juin 2021, le Règlement Suisse d'Arbitrage International révisé entrera en vigueur. Les révisions du Règlement, dont la dernière date de 2012, permettent d'offrir aux utilisateurs du monde entier un cadre constamment efficace et fiable pour les procédures d'arbitrage. Les règlements de médiation seront également mis à jour, mais les modifications sont beaucoup plus restreintes vu leur actualité.

Swiss Arbitration: une plateforme mondiale et indépendante

L'union des forces de l'ASA et du Swiss Arbitration Centre fait partie d'un nouveau concept plus large et innovant développé par l'ASA: la plateforme Swiss Arbitration. De dimension internationale et indépendante, la plateforme réunit un large éventail d'experts et de services dédiés à l'avancement de la pratique de l'arbitrage et d'autres modes alternatifs de résolution des litiges (ADR) en Suisse sous la direction de l'ASA. Outre l'ASA et le Swiss Arbitration Centre, la Swiss Arbitration Academy et le Swiss Arbitration Hub rejoignent également la plateforme. D'autres organisations de résolution des litiges sont invitées à soutenir et à mettre en avant la Suisse en tant que place neutre, accessible, stable et adaptée à la résolution des litiges internationaux et nationaux, et ce depuis plus de 100 ans. La nouvelle plateforme sera présentée sur le nouveau site Internet « Swiss Arbitration » (www.swissarbitration.org), dont la mise en ligne a eu lieu fin mai 2021.

Un événement de lancement est prévu pour le 22 juin 2021: la Swiss Arbitration, le Swiss Arbitration Centre, le Règlement suisse révisé ainsi que la révolutionnaire Arbitration Toolbox by ASA seront présentés à la communauté ADR et aux utilisateurs intéressés au travers d'un webinaire gratuit (inscription sur www.swissarbitration.org à partir du 1er juin prochain). ■

Industrie-Genève

Une horlogerie dépendante de ses petits sous-traitants

Le magazine « Le Monde de Demain » diffusera début juin sur Léman Bleu sa 24° émission, qui évoquera la sous-traitance horlogère à Genève. Cette émission comprendra l'interview en plateau de David Sokoloff, fondateur de « l'association Sous-traitance » de l'Industrie Horlogère Suisse (SIHS). Dans le reportage, on entendra également Mélanie Diaz, directrice de Polior, ainsi que Patrick Fraboulet, CEO de Manufacture Modules Technologies (MMT).

INDUSTRIE-GENÈVE.CH #LE MONDE DE DEMAIN Pour (re)voir la 23e émission qui portait sur les industries créatives, cliquez sur https://tinyurl.com/LeMondedeDemainNo23



Au contact des Membres

La CCIG a le plaisir d'accueillir deux nouveaux collaborateurs.



Aïcha Haffaf vient compléter le duo en charge de la réception de la CCIG, où elle peut mettre à profit son goût pour l'accueil, après plusieurs années dans l'hôtellerie de luxe. Elle y remplace Héloïse Ruepp, formée en interne afin de renforcer le service Export qui a connu plusieurs départs à la retraite.

Jason Pégat-Toquet est le nouveau chargé des relations avec les Membres de la CCIG. Après des études en Relations internationales et des expériences professionnelles en Europe et au Moyen-Orient, il se réjouit de mettre son dynamisme au service du recrutement et du suivi des entreprises membres.

Juin 202

Partenaire

Les PME ne prennent pas suffisamment au sérieux la cybersécurité

Deux tiers des PME suisses considèrent la cybersécurité comme «importante» ou «très importante». Mais à peine 11 % d'entre elles craignent d'être elles-mêmes victimes d'attaques. Telle est la conclusion quelque peu décevante d'une enquête. Les PME sont en effet assurément des cibles intéressantes pour les cybercriminels.



Les petites et moyennes entreprises pensent souvent qu'elles ne sont pas des cibles valables. Elles ont malheureusement tort, comme le montre une étude récente menée par gfs-zürich*. D'après celle-ci, un quart des PME suisses ont déjà été victimes au moins une fois d'une attaque aux conséquences sérieuses. Pour un cybercriminel, s'en prendre à des millions de petites entreprises est tout aussi intéressant qu'attaquer une seule grande entreprise. Des informations relatives à des cartes de crédit ou des données de patients peuvent facilement être valorisées sur le dark web.

Les cybercriminels utilisent également des « ransomwares » pour crypter les données des PME et ne les leur restituent que moyennant le versement d'une rançon. Les criminels empochent fréquemment de telles rançons, car les données des entreprises sont parfois leur actif le plus précieux, même si elles n'ont objectivement aucune valeur de revente. En outre, les cybercriminels se servent également des PME et de leurs données comme passerelle pour pirater les systèmes informatiques de grandes entreprises.

Lacunes en matière de sécurité et vulnérabilités dans les PME

Les PME sont des proies faciles pour les cybercriminels, car elles ne protègent pas suffisamment leurs données critiques. Le fait que 9 % des PME suisses ne protègent pas leurs postes de travail informatiques grâce à des logiciels antivirus et que 15 % d'entre elles ne protègent pas leurs réseaux avec des pare-feu relève presque de la négligence. 29 % des PME sauvegardent régulièrement leurs données, mais elles n'ont pas vérifié si elles pouvaient les restaurer.

De tels essais seraient judicieux. En effet, en leur absence, de nombreuses PME ne se rendent compte que des éléments de la sauvegarde sont manquants que lorsqu'elles restaurent les données à la suite d'une crise. Seul un tiers des PME interrogées disposent d'un plan de sécurité et forment leurs collaborateurs à la sécurité informatique, alors que plus de 90% de tous les incidents de sécurité sont dus à une erreur humaine.

Le télétravail est une source de vulnérabilité

Rares sont les PME qui connaissent leurs faiblesses en matière de sécurité. D'après l'étude, à peine un cinquième des PME interrogées ont déjà réalisé un audit de sécurité informatique, c'est-à-dire un examen de leur propre infrastructure. Ces audits permettent de découvrir les failles de sécurité et d'identifier les risques. Ils doivent donc être effectués régulièrement.

Le paysage informatique a radicalement changé dernièrement en raison de la pandémie de coronavirus. De nouvelles conditions-cadres et des méthodes de travail novatrices ont ainsi émergées, de même que

de nouvelles vulnérabilités en informatique, notamment dues à l'intensification du télétravail. D'après les résultats de l'enquête, la moitié des collaborateurs ont accès à tous les documents et systèmes de l'entreprise lorsqu'ils travaillent à domicile et 15 % d'entre eux envoient des données critiques de l'entreprise et des informations sensibles sur les clients par e-mail ou les emmènent chez eux sur des supports de données. Cela augmente pourtant le risque que des données tombent entre de mauvaises mains ou que des logiciels malveillants pénètrent dans le réseau de l'entreprise.

Quel est le niveau de sécurité de votre informatique et de vos données?

Protégez-vous vraiment votre infrastructure IT, vos réseaux et vos données? Identifier les éventuelles faiblesses et failles de sécurité en 10 minutes grâce à notre autoévaluation. Inutile d'être un expert pour y parvenir. Nous nous ferions



un plaisir de vous conseiller personnellement et sans engagement.

Testez votre sécurité informatique maintenant avec notre « Security Check » : sur notre site internet : www.swisscom.com/pme-securite





Nos conseillers sont là pour vous: Hotline PME: 0800 055 055 Email: pme-sales.west@swisscom.com



2 centres opérationnels d'alarmes 24h/ 24
Service de raccordement et d'intervention
Service d'ouverture et de fermeture
Service manifestations
Installation d'alarmes et vidéos
Transports sécurisés
Surveillance de sites et de chantiers
Patrouilles préventives
Service de circulation routière
Service de protection rapprochée

GPA, TOUJOURS
PROCHE DE VOUS
+41 22 707 94 00



GENÈVERue de la Croix d'Or 17



Nyon – Lausanne – Gstaad – Zürich – Saint-Moritz – Lugano



Agenda

SAVE THE DATE

Mardi 21 septembre 2021 de 17 h 30 à 21 h Bâtiment des Forces Motrices

Les Grands Prix de l'économie



En 2020, le Prix de l'innovation a été remis conjointement aux HUG et à Genève-Cliniques, tandis que celui de l'économie genevoise a été décerné symboliquement à l'ensemble des entreprises genevoises.

Créés en 2012, le Prix de l'économie genevoise et le Prix de l'innovation ont pour but de promouvoir et valoriser le tissu économique genevois. Ils visent également à honorer des entreprises dont la réputation et le rayonnement véhiculent une image positive et dynamique de Genève. En 2021 s'ajoute le Prix de l'égalité, qui a pour but de mettre en lumière la nécessité d'atteindre cette égalité en entreprise, en en récompensant une qui fait des efforts particuliers en la matière.

Swiss Board Institute

Jeudi 30 septembre 2021 - IMD Business School, Lausanne

Journée du Conseil d'administration

La Journée du Conseil d'administration s'adresse aux membres de conseils d'administration et de directions générales d'entreprises cotées et non cotées de Suisse Romande. Elle leur propose un forum pluridisciplinaire de qualité consacré à la fonction d'administrateur.

Les administrateurs d'une entreprise membre de la CCIG bénéficient d'un rabais de 200 francs sur les frais d'inscription (690.- francs au lieu de 890.-).

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: swissboardinstitute.ch/la-journee

Avec Swisscom PME

🤼 swisscom

Mardi 1er juin 2021 de 8h30 à 9h30 - EN LIGNE

Ma PME est-elle parée contre les cyberattaques?

Bien que la cybersécurité soit considérée comme importante par les PME, à peine 11 % d'entre elles craignent d'être victimes d'attaques. Ce webinaire présentera les attaques les plus courantes et les solutions à mettre en place pour y faire face.

SKYNIGHI

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

Jeudi 3 juin 2021 de 8h à 9h 30 - EN LIGNE

Comment réaliser des vidéos de qualité pour sa PME avec un smartphone?



Dans ce webinaire, l'agence de production vidéo BeVisible.swiss donnera des outils aux entreprises afin qu'elles puissent réaliser des vidéos de qualité avec un smartphone et ainsi augmenter leur visibilité sur les réseaux sociaux.

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

Mardi 8 juin 2021 de 8h à 10h - EN LIGNE

Intelligence Artificielle, et comment celle-ci a modifié



À la croisée des chemins entre technologie et management, ce webinaire organisé avec l'Ecole-club Migros s'intéressera aux notions de Big Data, de science des données, d'Intelligence Artificielle (IA) et de Machine Learning qu'il

Rencontre du Management durable Vendredi 18 juin 2021 de 12 h à 14 h - EN LIGNE

Les événements durables

IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information destiné aux Membres de la CCIG. Paraît 12 fois par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition: Alexandra Rys

Rédaction:

Mohamed Atiek, Fabienne Delachaux, Nicolas Grangier, Béatrice Ojeda, Alexandra Rys, Morgan Tinguely, Delphine Vieljeux

Publicité:

HP media SA, tél. 022 786 70 00

Conception: ROSS graphic design

Impression: Atar Roto Presse SA, Satigny

Informations:

publications@ccig.ch



Maison de l'économie

Bd du Théâtre 4 - 1204 Genève Tél. + 41 (0)22 819 91 11 Fax + 41 (0)22 819 91 00 www.ccig.ch







NEW Double degree with University of Plymouth (UK)

BACHELOR AND MASTER PROGRAMS IN:

- International Management
- International Relations and Diplomacy
- Digital Media
- **Business Analytics**
- **Computer Science**





PLATINE



m3 GROUPE





































Thorimont The



et modifiera notre quotidien

permettra de démystifier.

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch